

MARCHIS  
 15 RUE SQUEVILLE  
 94120 FONTENAY SOUS BOIS

**Valable \* pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020**

Contrat Multirisque Professionnelle : 192337301 E 001

BPCE IARD atteste que MARCHIS est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour les activités\*\* suivantes :

- METIER DE LA MACONNERIE ET DU BETON ARME (SAUF PRECONTRAIN IN SITU)  
MACONNERIE ET BETON ARME
- METIER DE LA CHARPENTE ET STRUCTURE EN BOIS  
CHARPENTE BOIS
- METIER DE LA COUVERTURE  
COUVREUR
- METIER DE L'ELECTRICITE  
ELECTRICIEN
- METIER DE MENUISERIES EXTERIEURES  
MENUISIER (EXTERIEUR)  
REALISATION DE BARDAGES DE FACADE
- METIER DE LA PLOMBERIE ET INSTALLATIONS SANITAIRES  
PLOMBERIE - SANITAIRES

\*\* Pour plus d'informations sur vos activités, se référer à l'annexe jointe « Périmètre ou complément de vos activités ».

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
<b>RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages corporels</li> <li>- Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire</li> </ul>	8 000 000 €  8 000 000 €  2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs

N° de client : 192337301 E  
 Nom : MARCHIS

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
<b>AVANT LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX</b> Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages corporels</li> <li>- Dommages matériels et immatériels consécutifs</li> <li>- Intoxication alimentaire</li> </ul>	8 000 000 €  8 000 000 € 2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs 2 500 000 €
<b>APRES LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX :</b> Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages corporels</li> <li>- Dommages matériels et immatériels consécutifs</li> <li>- Intoxication alimentaire</li> </ul> EXCEPTION : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages immatériels non consécutifs</li> </ul>	8 000 000 € limité à 8 000 000 € par année d'assurance  8 000 000 € limité à 8 000 000 € par année d'assurance 2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance dont 1 500 000 € pour les dommages immatériels consécutifs limité à 1 500 000 € par année d'assurance 2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance  75 000 € limité à 75 000 € par année d'assurance
<b>Atteinte accidentelle à l'environnement :</b> Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	200 000 € limité à 400 000 € par année d'assurance
DEFENSE DE VOS INTERETS	
- Défense	Sans limitation de somme pour notre action et application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins
- Recours	Application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins

N° de client : 192337301 E  
Nom : MARCHIS

**La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager BPCE IARD en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.**

\* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 24 janvier 2020  
Pour BPCE IARD

***Attention** : document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.*



Stéphane Duroule  
Président du directoire

N° de client : 192337301 E  
Nom : MARCHIS

## ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

### PERIMETRE OU COMPLEMENT DE VOS ACTIVITES

#### METIER DE LA MACONNERIE ET DU BETON ARME (SAUF PRECONTRAIN IN SITU)

Réalisation de maçonnerie en béton armé préfabriqué ou non, en béton précontraint préfabriqué (hors précontraint in situ), en blocs agglomérés de mortier ou de béton cellulaire, en pierre naturelle ou brique, ceci tant en infrastructure qu'en superstructure, par toutes les techniques de maçonneries de coulage, hourdage (hors revêtement mural agrafé, attaché ou collé).

Cette activité comprend les travaux de :

- fondations autres que pieux, micro-pieux, barrettes, parois moulées, palplanches, parois ou murs de soutènement autonomes dont la hauteur est supérieure à 3 mètres et toutes autres techniques équivalentes,
- murs de soutènement pour une hauteur n'excédant pas 3 mètres,
- enduits intérieurs ou extérieurs projetés à la machine ou réalisés manuellement, à base d'un liant hydraulique, adjuvanté ou non,
- ravalement en maçonnerie,
- de briquetage, pavage,
- dallage y compris dallage industriel pour une surface maximum autorisée de 1 000 m<sup>2</sup> par chantier,
- chapes sauf chapes fluides et sols coulés à base de résine,
- terrassement et démolition, sans utilisation d'explosifs, préalables à l'exécution de votre marché de travaux de maçonnerie béton armé,
- drainage et canalisations enterrées,
- complément d'étanchéité des murs ou parois enterrés,
- imperméabilisation de cuvelage de locaux enterrés en complément de son propre ouvrage de maçonnerie,
- assainissement autonome filière traditionnelle et dispositifs non traditionnels agréés par publication au Journal Officiel (notamment micro-stations) ainsi que leurs canalisations,
- assainissement collectif, ainsi que leurs canalisations, à l'exclusion des stations d'épuration,
- pose de matériaux contribuant à l'isolation intérieure,
- la pose de renforts bois ou métal nécessités par l'ouverture de baies et les reprises en sous-oeuvre,
- voiries, réseaux divers,
- pose d' huisseries à sceller,
- pose de chevrons et pannes sablières ainsi que des autres éléments simples de charpente, ne comportant ni entaille, ni assemblage, et scellés directement à la maçonnerie, et à l'exclusion de toute charpente préfabriquée dans l'industrie,
- plâtrerie y compris menuiseries intégrées aux cloisons,
- revêtement de surfaces en carrelage ou en tout autre produit en matériaux durs, naturels ou artificiels (hors agrafages, attaches),
- pose de résilient acoustique ou d'isolation sous chape ou formes flottantes,
- étanchéité sous carrelage et revêtements en matériaux durs à base minérale non

N° de client : 192337301 E  
Nom : MARCHIS

- immergés pour une surface maximum autorisée de 250 M<sup>2</sup> par chantier,
- protection par imperméabilisation des supports de carrelage, de faïence et de revêtements en matériaux durs à base minérale,
  - préparation des supports par application d'enduits de lissage ou de réagrèage d'une épaisseur n'excédant pas 10mm,
  - réalisation d'enduits de sol de dressage autre que sols coulés à base de résine, d'une épaisseur n'excédant pas 30mm,
  - calfeutrement de joints,
  - construction de piscines y compris l'étanchéité, exclusivement par liner ou coque polyester, à l'exclusion de la mise en oeuvre des équipements techniques.
- Ainsi que les travaux maçonnés suivants liés à la fumisterie, hors fours et cheminées industrielles :
- réfection d'âtres et foyers ouverts,
  - conduits de fumées et de ventilation,
  - réalisation et réfection de souches hors combles,
  - revêtements en carreaux et panneaux de faïence.

#### METIER DE LA CHARPENTE ET STRUCTURE EN BOIS

Réalisation de charpentes, structures et ossatures à base de bois à l'exclusion des constructions ossatures/panneaux et façades-rideaux.

Cette activité comprend les travaux de :

- couverture par bac acier ou aluminium, plaques fibres-ciment, plaques plastiques,
- bardages y compris avec mise en oeuvre par l'extérieur d'un isolant thermique et /ou phonique fixé mécaniquement,
- châssis divers,
- supports de couverture ou d'étanchéité,
- plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux,
- planchers et parquets,
- isolation thermique et acoustique liées à l'ossature ou à la charpente,
- mise en oeuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques ou béton concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers y compris garde-corps,
- application de produits de protection des bois et traitement préventif ou curatif des bois, réalisés exclusivement en complément d'un marché de travaux de charpente ou structure en bois.

#### METIER DE LA COUVERTURE

Réalisation en tous matériaux (hors structures textiles), y compris par bardeau bitumé, de couverture, vêtage, vêtue.

Cette activité comprend les travaux de :

- étanchéité de toiture pour une surface maximum limitée à 150 m<sup>2</sup> par chantier par mise en oeuvre de matériaux bitumineux ou de synthèse sur des supports horizontaux ou inclinés, y compris la pose du support d'étanchéité et dans la limite éventuelle fixée au procédé, la mise en oeuvre de matériaux d'isolation et inclut tous travaux préparant l'application ou assurant la protection du revêtement étanche, ainsi que ceux complétant l'étanchéité des ouvrages,
- zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux,
- pose de fenêtres de toit y compris exutoires de fumées,
- réalisation d'isolation et d'écran sous toiture,
- ravalement et réfection des souches hors combles,
- installation de paratonnerres,
- pose de capteurs solaires, hors réalisation de l'installation électrique ou thermique,
- bardages en matériaux autres que le bois, y compris avec mise en oeuvre par

N° de client : 192337301 E  
Nom : MARCHIS

l'extérieure d'un isolant thermique et/ou phonique fixé mécaniquement,  
- pose d'éléments de charpente non assemblés,  
- réalisation sans limitation de surface par chantier, de couvertures au-delà de 900 mètres d'altitude, par double toiture ventilée ou toiture chaude type "sarking" avec étanchéité complémentaire en sous-toiture sur support continu.

#### METIER DE L'ELECTRICITE

Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique faible ou fort, de chauffage électrique sauf installations aérothermiques air/air ou air extrait/ air neuf, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques.

Cette activité comprend :

- l'installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C.) sauf en locaux avec présence d'une piscine,
- la pose de chauffe-eau thermodynamiques monobloc tous systèmes,
- la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre,
- La mise en oeuvre d'automatismes et de systèmes domotiques,
- La réalisation de réseaux intérieurs Voix-Données-Images (VDI),
- l'installation de systèmes d'alarme et de détection incendie ou intrusion, sans conception des systèmes pour les ERP (Etablissements Recevant du Public), IGH (Immeubles de Grande Hauteur) ou sites industriels,
- la mise en oeuvre intérieure des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique (panneaux rigides ou semi-rigides, par soufflage, par insufflation), acoustique et à la sécurité incendie,
- la réalisation de réseaux de Gestion Technique Centralisée (GTC) ou de Gestion Technique Bâtiment (GTB),
- la pose occasionnelle de panneaux photovoltaïques sans intégration en couverture pour une surface maximum de 50 m<sup>2</sup> par chantier, ainsi que les travaux complémentaires de tranchées, trous de passage, saignées et raccords.

#### METIER DE MENUISERIES EXTERIEURES

Réalisation de menuiseries extérieures, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé à l'exclusion des façades rideaux.

Cette activité comprend les travaux de :

- mise en oeuvre des éléments de remplissage en produits verriers ou de synthèse pour un usage similaire, notamment Polycarbonates, Polyméthacrylates, etc.
  - calfeutrement sur chantier des joints de menuiserie,
  - mise en oeuvre des fermetures et protections solaires intégrées ou non,
  - mise en oeuvre des matériaux ou produits contribuant, à l'isolation thermique et /ou acoustique, et à la sécurité incendie,
  - pose de garde-corps, rampes, balustrades et mains courantes,
  - pose de fenêtres de toit y compris exutoires de fumées,
  - pose de bardages y compris avec mise en oeuvre par l'extérieure d'un isolant thermique et/ou phonique fixé mécaniquement,
  - platelages extérieurs en bois ou matériaux de synthèse, comprenant les lames, les lambourdes y compris plots polymères,
  - pose de portails, clôtures et palissades tous matériaux à l'exclusion de tous travaux de maçonnerie,
  - vitrerie et de miroiterie,
  - commandes et branchements électriques éventuels,
  - pose de systèmes d'ouverture et/ou verrouillage de menuiseries mobiles extérieures ou intérieures,
- ainsi que les travaux de :
- menuiserie intérieure, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau

N° de client : 192337301 E  
Nom : MARCHIS

utilisé, pour les portes, murs, plafonds, faux plafonds, cloisons, plancher y compris surélevés, parquets y compris pour les sols sportifs pour une surface maximum limitée à 150 m<sup>2</sup> par chantier, revêtements de sols et murs à base de bois, escaliers et garde-corps, stands, expositions, fêtes, agencements et mobiliers notamment plan de travail.

- la pose de plaques de plâtre ainsi que la réalisation des bandes joints,
- la mise en oeuvre intérieure des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique et/ou acoustique (panneaux rigides ou semi-rigides, par soufflage, par soufflage, par insufflation), à l'étanchéité à l'air et à la sécurité incendie,
- le traitement préventif et curatif des bois réalisé exclusivement en complément d'un marché de travaux de menuiseries extérieures et/ou intérieures,

Ainsi que l'entretien ou la rénovation d'escaliers et parquets bois par application d'un revêtement de protection.

#### METIER DE LA PLOMBERIE ET INSTALLATIONS SANITAIRES

Réalisation d'installations sanitaires, de réseaux d'eau chaude ou froide sanitaire (production, distribution, évacuation), de réseaux de fluide ou de gaz, hors techniques de géothermie.

Cette activité comprend les travaux de :

- pose de chauffe-eau thermodynamiques monobloc tous systèmes,
- platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- calorifugeage, isolation thermique et acoustique intérieure (panneaux rigides ou semi-rigides, par soufflage, par insufflation),
- raccordement électrique du matériel,
- réalisation de gouttières, descentes d'eaux pluviales, noues, chéneaux et de solins.
- réalisation de l'étanchéité sous carrelage ou tout autre produit en matériau dur, de receveurs ou formes à carreler des douches dites "à l'italienne",
- pose de capteurs solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire d'une surface maximum limitée à 12 m<sup>2</sup> par chantier,
- pose sans conception de réseaux de sprinklers et de RIA,
- installations de colonnes sèches,
- le raccordement de récupérateurs d'eau de pluie enterrés ou non réservés à un usage privé et externe.

La présente annexe est indissociable de l'ATTESTATION D'ASSURANCE éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager bpce iard en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.

N° de client : 192337301 E  
Nom : MARCHIS

## MENTIONS LEGALES

**Assuré par :**

**BPCE IARD**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 50.000.000 euros entièrement versé  
401 380 472 RCS NIORT - Code APE : 6512 Z  
N° de TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472  
Entreprise régie par le code des assurances  
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY  
Adresse postale : Chauray BP 8410 79024 NIORT Cedex 9.

**Distribué par :**

**BRED BANQUE POPULAIRE**

Société anonyme coopérative de banque populaire au capital de  
995 424 562 euros dont le siège est à 18 QUAI DE LA RAPEE  
75604 PARIS Cedex 12,  
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le  
numéro 552 091 795.  
Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro  
07 003 608.

S'agissant de l'immatriculation à l'ORIAS, vous pouvez vérifier cette  
information auprès de l'ORIAS dont le siège est situé au 1, rue Jules  
Lefebvre 75009 PARIS, ou sur son site internet : [www.orias.fr](http://www.orias.fr).

Nous ne sommes pas soumis à une obligation contractuelle de travailler  
exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Pour autant,  
notre recommandation ne prétend pas résulter d'une analyse exhaustive de  
l'ensemble des contrats d'assurance offerts sur le marché. Le nom des  
entreprises d'assurance avec lesquelles nous travaillons, peut vous être  
communiqué, à votre demande. Pour toute information ou réclamation, sont  
à votre disposition :

- votre Conseiller habituel,
- le service Réclamations Clients de votre Banque (dont l'adresse est  
mentionnée ci-dessus),
- le médiateur de la banque,
- ou L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution 4 place de Budapest  
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09